

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 28 MARS 2014

Présents : Michel RIEU, Roger AULAGNE, Anne MARQUIS, J-Marc CHAUVIN, Françoise ALIBERT, J-Marie MORENVAL, Élisabeth GUYOT, Gérard GUÉRIN, Jacques AUBERT, Nathalie SAGE, Rémy PARRIER, Sandrine LABAUME, Laetitia MARION, Émilie BÉNÉCY, Blandine MARQUIS, Anthony CATHAUD, Jean-Pierre JOULAIN, Laetitia GUIRONNET.

Absents : Hervé MEDINA procuration à Roger AULAGNE.

Secrétaire de séance : Anne MARQUIS

Ouverture de la séance à 19 h 30

ORDRE DU JOUR :

ÉLECTION DU MAIRE

Afin de procéder à l'élection du maire, Monsieur Roger Aulagne, doyen du conseil municipal, prend la présidence de l'assemblée.

Il informe les élus que Messieurs Michel Rieu et Jean-Pierre Joulain se sont portés candidats à l'élection du maire. Aucune autre candidature n'est annoncée.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Le résultat du dépouillement est le suivant :

Michel RIEU : 17 voix

Jean-Pierre JOULAIN : 1 voix

Blancs/Nuls : 1

Monsieur Michel RIEU est proclamé Maire.

ÉLECTION DES ADJOINTS

Monsieur Michel Rieu, Maire, reprend la Présidence de l'assemblée afin de faire procéder à l'élection des adjoints.

Monsieur le Maire propose de fixer le nombre d'adjoints à 5.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le nombre de 5 adjoints.

Monsieur le Maire propose la liste d'adjoints suivante :

- Roger AULAGNE
- Anne MARQUIS
- Jean-Marc CHAUVIN
- Hervé MEDINA

- Françoise ALIBERT

Aucune autre candidature n'est annoncée.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Le résultat du dépouillement est le suivant :

Liste menée par Roger AULAGNE : 18

Blancs/Nuls : 1

La liste menée par Roger AULAGNE est proclamée élue.

INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Monsieur le Maire propose de retenir les taux d'indemnités suivants :

Maire : 43% de l'indice 1015, soit au 28.03.2014 : 1 634,63 € brut par mois

Adjoint (indemnités identiques pour tous les adjoints) : 16,5% de l'indice 1015, soit au 28.03.2014 : 627,24 € brut par mois

Approuvé à l'unanimité.

Le prochain conseil municipal est fixé au jeudi 10 avril 2014 à 20 heures.